

**6<sup>ème</sup> Conférence de la FEM « Politique de négociations collectives »**  
**« Emplois, droits et négociations collectives »**

**Madrid, 17 & 18 novembre 2009**

**PROJET DE PRISE DE POSITION SUR LA CRISE ECONOMIQUE**

Après des années de prospérité économique, l'économie mondiale est sur le déclin depuis le troisième trimestre 2008. L'arrivée de la crise a été plus rapide et plus dramatique que prévu sans être totalement inattendue. L'éclatement de la bulle spéculative sur le marché de l'immobilier américain à la fin de l'été 2007 est à l'origine de la crise qui s'est transformée, fin 2007, aux Etats-Unis, en une grave crise économique. C'est avec l'effondrement de la banque Lehmann-Brothers le 15 septembre 2008 que la crise des marchés financiers sous-jacente a provoqué un raz-de-marée mondial. Les produits de subprimes avaient été distribués dans le monde entier et se trouvaient alors dans les portefeuilles des banques. La prétendue répartition des risques des produits financiers structurés (produits de subprime) a en fait eu l'effet d'une bombe à sous-munitions.

La crise du système monétaire et des crédits a coïncidé avec une crise de surproduction cyclique, ces deux crises se renforçant mutuellement. Tous les centres économiques sont actuellement touchés par la crise. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Espagne, où le déclencheur était une crise de l'immobilier ne sont pas les seuls concernés, toute la zone Euro a elle aussi été entraînée dans le tourbillon de la crise. Les nouveaux grands pays industrialisés, tels que la Chine, affichent certes des taux de croissance encore positifs mais sensiblement affaiblis et ne parvenant ni à stopper, ni à compenser le ralentissement général. En conséquence, aucune région du monde ne peut jouer le rôle de locomotive, ce qui est particulièrement fatal à des économies dépendantes des exportations.

Les prévisions pour l'Union européenne sont sombres. Au cours du premier semestre 2009, une baisse économique encore plus forte que lors du dernier trimestre 2008 a touché les pays de la zone Euro. Au cours des derniers mois, la chute libre de l'économie mondiale semble avoir été stoppée à un bas niveau. La plupart des instituts économiques estiment qu'un seuil économique a été atteint au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009. De larges mesures monétaires et fiscales atténuent le ralentissement. Certaines mesures telles que la prime à la casse en Allemagne arrivent à expiration, ce qui aura des répercussions négatives sur la consommation des ménages. Il existe encore et toujours des risques sur les marchés financiers qui peuvent à nouveau avoir des conséquences négatives sur l'économie de production. Dans le contexte de la crise, de nombreux pays de l'Union européenne vont procéder à d'importants ajustements qui compliqueront le retour rapide à la dynamique de développement des dernières années. Les prévisions actuelles tablent sur un recul de plus de 4 % de la croissance économique de l'Union européenne. Au vu de la sous-utilisation des capacités de production, des conditions de financement peu favorables et des perspectives de ventes moroses, les investissements seront en recul. Les entrepôts vidés seront remplis, mais, en raison du faible niveau de production attendu, pas dans la même mesure qu'avant la crise : l'économie est donc encore loin de repartir d'elle-même. Il pourrait tout aussi bien se produire ce que l'on

appelle un « double dip ». On ne peut compter retrouver avant 2013 le chemin de la croissance tel qu'on l'avait quitté mi 2008.

Dans ce contexte, le taux de chômage au sein de l'Union européenne va encore augmenter et pourrait atteindre 9,3 % en 2009 et 10,2 % en 2010, tandis que, selon les prévisions, la dynamique salariale devrait s'affaiblir. Cela pourrait avoir un effet procyclique dévastateur sur le marché interne européen. Les emplois, mais aussi le tissu industriel, doivent être maintenus dans chaque pays pour garantir l'avenir des salariés et la reprise économique. Aucune usine fermée aujourd'hui ne sera rouverte demain.

Dans son programme en cinq points en faveur d'un « New Deal social » pour l'Europe, la CES a soulevé ses revendications politiques avec notamment l'introduction d'instruments permettant un contrôle meilleur et plus efficace des marchés financiers. Ce programme contient aussi des revendications de politique industrielle dont l'objectif est de gérer de manière socialement acceptable les changements structurels provoqués par la crise. Des investissements dans des technologies nouvelles, durables, des investissements pour l'avenir et la négociation de plans industriels peuvent pérenniser l'emploi et créer de nouveaux emplois.

Nous pouvons nous rallier à ce programme en faveur d'un « New Deal social ». Outre les instruments politiques mentionnés, une politique de négociations collectives solidaire représente pour la FEM un outil efficace de défense des intérêts des salariés en période de crise.

Cette politique de négociations collectives solidaire au niveau européen doit contenir les éléments suivants :

### **1) Politique salariale active visant une forte augmentation des salaires réels et des aides au revenu**

Une augmentation importante des salaires et des aides au revenu pour tous les salariés, indépendamment de leur statut, est absolument nécessaire, surtout en période de crise économique, pour des raisons non seulement sociales mais aussi économiques. C'est uniquement avec un revenu sûr que la demande intérieure au sein de l'espace économique de l'Union européenne pourra être stabilisée et que les risques de déflation observés actuellement pourront être contrés.

### **2) Garantie de l'emploi**

L'objectif des syndicats est d'éviter les fermetures d'usine et les licenciements. La politique en matière de temps de travail représente un outil essentiel pour protéger l'emploi dans la crise actuelle. Les mesures incluent des instruments flexibles tels que le compte épargne-temps, le chômage partiel, le travail à temps partiel, le chômage temporaire, des programmes de formation, mais aussi la réduction du temps de travail hebdomadaire convenu par conventions collectives. Tous les systèmes devraient être accompagnés de l'accès aux allocations chômage. Les ressources financières nécessaires aux instruments flexibles servant à garantir l'emploi doivent être développées afin d'éviter au sein de l'Union européenne une augmentation dramatique du chômage ainsi qu'un marasme social.

### **3) Renforcement de la coordination européenne en matière de politique de négociations collectives**

Dans la crise actuelle, nous observons, au sein de l'Union européenne, une tendance à un retour au protectionnisme national. Une telle tendance ne peut servir de modèle à la FEM et à ses organisations affiliées. La crise va prouver le bien-fondé de la politique de négociations collectives de la FEM. La politique de coordination de la FEM est en effet plus importante aujourd'hui que dans le passé et doit être renforcée. Il faut éviter en toutes circonstances que les salaires ne soient pas sapés, et la FEM rejette toute réduction de salaires.

#### **4) Renforcement de la coopération européenne au niveau de l'entreprise**

Les effets de la crise sont immédiatement visibles au niveau de l'entreprise. La FEM offre un cadre et des outils remarquables pour coordonner les efforts des syndicats de la métallurgie au niveau européen. Toutes les méthodes de coordination de la FEM au niveau européen doivent être utilisées de manière optimale.

#### **5) Stabilisation des niveaux les plus bas par des salaires minimums**

En Europe, le segment des bas salaires doit être réduit. Une façon d'y parvenir est d'introduire des salaires minimums lorsque nécessaire et de relever le niveau des salaires minimums existants.

#### **6) Renforcement et défense des conventions collectives**

Les conventions collectives représentent l'outil qui protège efficacement et donne forme aux conditions de travail et de vie des salariés. Dans le passé, l'application des conventions collectives était stable dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, et ce, grâce au combat des syndicats contre la pression croissante des entreprises et des gouvernements dans toute l'Europe. L'application des conventions collectives est à l'heure actuelle moins respectée dans de nombreux pays. Dans la majorité des nouveaux membres de l'UE, l'application des conventions collectives est sensiblement en dessous de 50 %. Notamment dans le contexte de la crise économique, il est à craindre que l'application des conventions collectives reste sous pression. Pour la FEM, la défense et le développement de l'application des conventions collectives restent un champ d'action d'une importance croissante.

**Une redistribution des salaires de haut en bas est, dans la situation actuelle, le meilleur programme économique.**

---